

"Il me faut aujourd'hui demeurer dans ta maison"
(Luc 19, 5)

un temps de retraite

selon la spiritualité ignacienne



© Musée du Louvre/Georges Poncet

à Saint-Jean de Bassel
en Moselle, animé par

l'équipe de formation spirituelle
du 20 au 29 août 2020



Le bulletin d'inscription est
à renvoyer avant le 12 août 2020

à Mme Ketty Pierson
385, av du Maréchal Joffre
54200 Ecrouves
06.12.37.26.38
kettypierson@yahoo.fr

Frais d'inscription : 20 euros

et payables par chèque à l'ordre de :
"Association diocésaine de formation spirituelle"
(Ils seront déduits du règlement)

Les frais de pension complète

sont à régler sur place.

La retraite commence au repas du soir
et se termine le matin

Séjour de 3 jours : 170 euros
4 jours : 216 euros ; 5 jours : 262 euros ;
6 jours : 308 euros
7 jours : 354 euros ; 8 jours : 400 euros

**Salles, papeterie, animation
10 à 20 euros par jour (ou +).**

Chacun donne suivant ses possibilités et aucune
difficulté financière ne doit être un obstacle pour
participer à la retraite. A ce titre, merci de prendre
contact avec Ketty lors de votre inscription.

**(Le jour d'arrivée, accueil à partir de 17 h
eucharistie à 18 h et dîner à 18 h 45)**

Apporter : serviettes de toilette,
draps (on peut aussi les louer sur place : 6 euros)
se munir de la Bible et de quoi écrire.

Maison d'accueil :

Les Amis de la Providence
BP 2 - 57930 Saint-Jean de Bassel
tél : 03 87 03 00 50 Fax : 03 87 23 00 51

accès par le train : gares de Sarrebourg
Bertheleim ou Reding

www.divine-providence-stjean.org

Vous souhaitez vivre une retraite selon
les Exercices Spirituels de Saint
Ignace.

Pour vous inscrire, merci de rédiger
une lettre de présentation, manuscrite,
sur papier libre :

- Qui je suis et quel est mon itinéraire dans la foi ?
- Quelle est mon expérience de retraite ?
- Pourquoi j'ai choisi cette retraite et ce que j'en
espère ?

Pour votre inscription :

- ce volet découpé et rempli
- la lettre
- le chèque de 20 euros
(+ 1 enveloppe à votre nom si vous
n'avez pas de mail.)

Jésus leur dit : "Que cherchez-vous ?" Ils répondirent : "Rabbi, où demeurés-tu ?" Il leur dit : "Venez et vous verrez."
Ils allèrent donc, ils virent où il demeurait et ils demeurèrent auprès de lui ce jour-là. (Jean 1, 38-39)

Temps de retraite en silence personnellement accompagnée selon les Exercices Spirituels

On peut choisir le moment
et la durée de sa retraite
(de 3 à 8 jours)

Chacun est accompagné
personnellement chaque jour.

Des temps de célébration rassemblent
retraitants et accompagnateurs.

PUISER A LA SOURCE
DE LA PAROLE DE DIEU
RELIERE SA VIE ET DECOUVRIR
LES CHEMINS DU CHRIST

S'OUVRIR AUX APPELS
DE L'ESPRIT-SAINT

Climat de silence

Chaque jour,
laudes, eucharistie et prière du soir
rassemblent tous les participants

M. Mme, Père, Frère, Soeur,

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité, ville :

Tél :

Mail :

Année de naissance :

Profession :

Congrégation :

Repas : allergies ?

Je choisis :

une retraite de 8 jours,
du 20 (18h) au 29 août (9h)

une retraite à date et durée choisies
entre le (18h) et le (9h)

Je souhaite une chambre accessible par ascenseur :
oui pas nécessairement

Je souhaite bénéficiair d'un covotivage : oui non

Je joins un chèque de 20 euros pour les frais
d'inscription à l'ordre de
"ASSOCIATION DIOCESAINE
DE FORMATION SPIRITUELLE"

Date : Signature :